



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E49526

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2027

ÉDITÉ LE

03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/01/2020
202 040

Raison sociale : JACQUES SCHILLOT

3 RUE DU PUIITS LOSET
54280 SEICHAMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 321421513 RCS NANCY

Siret : 321 421 513 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 54 3036 0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1292889

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1292889

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 83 29 05 83

Portable : 06 71 27 73 39

Fax : 03 83 29 00 35

Site Internet : <http://www.schillot.com>

E-mail : marc@schillot.fr

Responsabilité légale :

AUBRESPY CHRISTOPHE, LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL / SCHILLOT MARC
PRÉSIDENT / SCHILLOT FRANCK, JACQUES, FRANCIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.